



Le 20 Janvier 2021

Communiqué de presse

FOPM en audience au Sénat

Au pied levé les organisations syndicales représentant la filière POLICE MUNICIPALE ont été invitées, le 19 janvier 2021 14h, pour audience au Sénat avec MM Loïc HERVE et Marc-Philippe DAUBRESSE pour discuter de la proposition du projet de loi dite de sécurité globale

Le syndicat FOPM était représenté par un des secrétaires nationaux Ludovic DURAND, de Thierry BIVILLE et de Michel CHOUKRI.



Dans un premier temps, **FOPM insiste sur le fait de ne pas envisager de nouvelles prérogatives sans ouverture de « volet social »** Ces propos font l'unanimité et sont repris par les autres syndicats.

Dans un second temps, l'aspect technique du projet de loi est critiqué par les représentants de FOPM. Ils dénoncent :

Que l'expérimentation ne concerne pas toutes les polices municipales de France donc non représentative de la réalité.

Que la création de la Police municipale Parisienne ne doit pas se faire à la va-vite sans le couvert du CNFPT.

Que les agents n'ont pas à supporter les frais incombant à leur formation initiale en cas de mutation dans les trois premières années.

FOPM expose sa vision du métier de policier municipale et suggère au sénateur une nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure intégrant nouveau statut, nouvelles prérogatives et « volet social »

La délégation FOPM

Contacts presse : Lionel CHASSANG, 06 43 48 47 25, lionel.chassang@gmail.com
France LECLERQ, 06 72 13 23 80, fo-policesmunicipalesdu04@orange.fr